

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/110

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.3)

Installation de Madame Béatrice VEIT-TORREZ et de Monsieur Clément VEZARD en remplacement de Madame Fanny LIONET et de Monsieur Vincent LEFEBVRE, démissionnaires

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 059-215902958-20260708-2026_110-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 2026

L'An deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le trente juin deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 30 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
M. GAMELIN, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. CHAFCHAF,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, Mme SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIE, Mme PATOUX, Mme BRANDT, M. VERSCHEURE,
Mme DELHAIZE, Mme BOUQUET, M. BRIFFAUT, Mme CZAPNICK-PORET,
M. CASTRE, Mme SIX, M. SOOTS, Mme CAUDRON, M. VINCENT,
M. VEZARD, Mme VEIT-TORREZ
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. WYCKAERT	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme SCHERRIER	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à Mme SCHOONHEERE
M. DENTENER	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que :

- par courrier réceptionné en Mairie le 27 mai 2026, Madame Fanny LIONET, élue de la liste « Hazebrouck Humaine, Verte et Sûre », a adressé sa démission volontaire du Conseil Municipal ; Monsieur le Sous-Préfet de DUNKERQUE en a été immédiatement informé par courrier daté du 2 juin 2026.
- par courrier réceptionné en Mairie le 17 juin 2026, Monsieur Vincent LEFEBVRE, élu de la liste « Hazebrouck Humaine, Verte et Sûre », a adressé sa démission volontaire du Conseil Municipal ; Monsieur le Sous-Préfet de DUNKERQUE en a été immédiatement informé par courrier daté du 17 juin 2026.

Conformément aux dispositions de l'article L. 270 du Code Electoral, la réception par le Maire de la démission d'un Conseiller Municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de Conseiller Municipal au suivant de la liste.

MONSIEUR LE MAIRE PROCLAME :

- Madame Béatrice VEIT-TORREZ, Conseillère Municipale de la Ville d'Hazebrouck,
- Monsieur Clément VEZARD, Conseiller Municipal de la Ville d'Hazebrouck installés dans leurs fonctions.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- prend acte de l'installation de Madame Béatrice VEIT-TORREZ en qualité de Conseillère Municipale et de Monsieur Clément VEZARD en qualité de Conseiller Municipal, le tableau du Conseil Municipal sera modifié en conséquence.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,



Amaël BRIFFAUT

**Le Maire
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL